



Félicitations aux diplômés

REMISE DES DIPLOMES

COLLEGE JEAN FERNEL – 60600 CLERMONT

VENDREDI 19 JANVIER 2024 – 17H30

Le lauréat dans l'incapacité de se déplacer personnellement a la possibilité de mandater une tierce personne qui devra être munie (y compris un parent) :

- d'une procuration écrite établie et signée par le candidat,*
- de sa propre pièce d'identité ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du candidat.*